

Une société mobile : trajectoires, fictions, théories (XVIII^e siècle)

Colloque international
Université Grenoble Alpes
(5-6 Novembre 2026)

Comité d'organisation : Déborah Cohen (Université de Rouen-Normandie, GRHis), Jean-Christophe Igalens (Université Grenoble Alpes, Litt&Arts), Johanna Lenne-Cornuez (Université Jean Moulin Lyon-3, IRPHIL) et Blandine Poirier (IRCL, Université Montpellier-3)

Le XVIII^e siècle a longtemps été perçu comme prisonnier d'une idéologie religieuse et sociale fixiste, assignant à chacun et chacune une place intangible dans un ordre voulu par Dieu, favorisant les racines ancestrales et les privilèges, face à laquelle des poussées modernisatrices tentaient de bousculer ce cadre traditionnel. On oscillait donc entre insistance sur les blocages d'une société traditionnelle et survalorisation de formes de changement. D'une part, on analysait la fermeture des groupes et la reproduction stricte (Coornaert, 1941 ; Dessert, 1979), et on regardait alors se fracasser des destins sur la rigidité des barrières d'ordre, ou les insuffisances d'un développement économique source de déclassement pour des diplômés sans emploi (Chartier, 1982 ; Darnton, 1971). D'autre part, on cherchait à comprendre ce qui avait autorisé d'exceptionnelles mobilités sociales ascendantes (Chaussinand-Nogaret, 1976 ; Bourgeon, 1973). Dans les deux cas, le XVIII^e siècle n'apparaissait que comme le prodrome d'un mouvement insuffisant, qui ne trouverait son accomplissement qu'au XIX^e siècle. L'analyse restait donc largement prisonnière d'une vision linéaire du temps, orienté vers le nécessaire progrès de la société libérale à venir.

Sur le plan historiographique, un tournant fut sans doute l'analyse de Roger Chartier qui, s'appuyant sur la sociologie de Pierre Bourdieu, montrait la nécessité de penser ensemble la structure sociale et les luttes de représentation qui contribuent à sa formation (Chartier, 1989). L'articulation entre histoire sociale et histoire culturelle a permis de complexifier nos représentations de l'ordre social du XVIII^e siècle, au-delà du formalisme juridique ou idéologique. On a pu montrer que la loi corporative n'était qu'un des instruments dont disposaient les maîtres et les compagnons pour définir leurs identités (Sonenscher, 1989 ; Kaplan, 2002), que dans les cérémonies urbaines l'ordre social ne se donnait pas seulement à voir mais pouvait être contesté (Darnton, 2011 [1984] ; Schneider, 1995), que ce que l'on prenait pour des formes d'ascension sociale et d'intégration aux élites pouvait s'accompagner de formes maintenues de déférence et de hiérarchies symboliques (Lilti, 2005). En outre, les études prosopographiques ont largement complexifié la rigidité sociale, s'interrogeant sur le parcours des élites (Genet et Lottes, 1996 ; Meyzie, 2006), ou sur l'étroite symbiose de l'aristocratie et de la finance (Marraud, 2000), malgré le maintien d'importantes distinctions internes (Crocq, 2009). Sortant d'une idéologie du progrès continu, une historiographie récente s'est attelée à penser non seulement les mobilités ascendantes mais les formes de fragilités sociales, voire de déclassement dans les mondes marchands (Crocq, 2011 ; Marraud, 2009) ou même nobiliaires (Haddad, 2021). Elle a réfléchi aux mobilités

horizontales, c'est-à-dire aux possibilités de changement sans modification de statut (Cavallo, 2006) et à une conceptualisation horizontale des généalogies (Jettot et Zuniga, 2021).

De façon analogue, dans l'histoire des idées, on a pu opposer des théories libérales émergentes, favorables à la mobilité, et des théories fixistes, qu'elles soient républicaines, absolutistes, voire « totalitaires » (Talmon, 1952 ; Crocker, 1965 ; Furet, 1977), ou encore rétroprojeter le passage d'une théorie faisant encore allégeance à une structure sociale stratifiée, à une théorie libérale où l'individu a une liberté de mouvement (Kalyvas et Katznelson, 2008). Pourtant, cette projection de grandes catégories socio-politiques ne permet pas vraiment de saisir la complexité de théories de la mobilité et de la stabilité du corps social, ainsi que le rapport nuancé que les philosophies de l'ordre social établissent entre certains types de mobilités et la construction des identités, pour lesquelles l'identification à une place sociale ou l'aspiration à un déplacement est déterminante. Cette réalité et cette pensée complexes prennent forme dans des œuvres aussi bien spéculatives ou théoriques, que fictionnelles et autobiographiques. Dès les premières décennies du XVIII^e siècle, la philosophie, la littérature et le théâtre donnent une place importante à des personnages, des scènes, des théories liés à une « société elle-même mobile où les positions ne sont plus figées de toute éternité dans une hiérarchie ferme et définitive » (Poirson, 2004). Cette société peut apparaître comme un horizon souhaitable, propice à l'émancipation individuelle (voir le préambule du *Paysan parvenu* et la critique des « sots » qui ne reconnaissent que la naissance et le rang), mais les figures et les trajectoires de la mobilité sociale demeurent un champ d'interrogations dont les formes sont notamment narratives (Huet, 1975 ; Roelens, 1979 ; Hartman, 1997...) et dramaturgiques (Poirson, 2007 ; Marchand, 2012...). Une telle projection ne va pas, en effet, sans susciter non seulement des résistances idéologiques, mais aussi des inquiétudes, voire des angoisses, liées à l'instabilité propre à cette société imaginée, aux épreuves engendrées par la mobilité (Igalens, 2020), comme à la condition du sujet dans un monde où il doit désormais trouver ou faire sa place (Lenne-Cornuez, 2021). La relation de l'individu à sa position sociale ne peut alors être comprise ni comme stricte identification sans recul ni comme dissociation radicale et révolutionnaire. Les sentiments qui identifient ou mettent à distance la position sociale, qui rendent possible la mise-à-la-place d'autrui ou au contraire étouffent les capacités empathiques, s'articulent à des conceptions sociales qui mêlent fixité et mobilité et engagent de nouvelles approches de la formation de l'individu. La conception de la stabilité sociale elle-même s'en trouve d'autant mieux enrichie qu'elle n'exclut pas nécessairement des formes de mobilité qu'il s'agit d'évaluer au sein du rapport complexe entre constitution politique, structure sociale et passions (Spector, 2024 ; Manin, 2024). Qu'ils assument une fonction idéologique ou proposent l'expérimentation de nouveaux possibles sociaux et identitaires, c'est bien d'une manière complexe et plurielle que le roman, le théâtre, les écrits d'idée comme les écrits de soi manifestent et explorent les désirs, les refus ou les inquiétudes que suscite, au cours du siècle, une société mobile en devenir.

Si les trajectoires et les rapports à la mobilité sont plus multiples et complexes que l'on ne l'avait imaginé, cela impose d'envisager à nouveaux frais les mouvements de passage de frontières, les théories de l'ordre social, les fictions du déplacement. Ce colloque interdisciplinaire se propose donc de saisir le XVIII^e siècle comme une société tout entière traversée et inquiétée par des mobilités qu'on ne saurait envisager de façon univoque et cloisonnée : les hommes et femmes du XVIII^e siècle ont vécu et pensé les mobilités sociales, spatiales et affectives comme autant de modalités d'une commune interrogation sur une société échappant désormais à l'évidence d'une naturalité supposée.

Axe 1 : Approches économiques et politiques de la mobilité

Au XVIII^e siècle, la théorie politique articule de façon indissociable pensée du régime politique et pensée de l'ordre économique et social. Tout bouleversement économique est alors, par force et radicalement, un bouleversement de la société et de l'État tout entier. En ce sens, le projet de Law était véritablement global et révolutionnaire (Orain, 2022). Pour autant, si l'ordre monarchique requiert évidemment une distinction et une hiérarchisation des rangs, il a sans doute été pensé comme susceptible (à la différence du despotisme) d'accueillir certaines mobilités sociales pour des sociétés modernes commerçantes, exploratrices, voire expansionnistes. Des travaux récents d'histoire de la philosophie ont ainsi permis de complexifier des lectures unilatérales, républicaines ou libérales, du côté des Anciens ou des Modernes qui classifiaient les auteurs en opposants radicaux ou promoteurs de la mobilité sociale (Spector, 2011). Les articles de cet axe chercheront à mettre en valeur cette articulation complexe de l'économique et du politique dans les œuvres, mais aussi les trajectoires sociales concrètes, la manière dont les logiques d'enrichissement ont pu être couplées à des stratégies de participation aux instances politiques des villes ou de la Cour (Cerutti, 1990 ; Bellavitis et al., 2009), tandis que le déclassement social voisine avec le risque de l'éviction politique (Crocq, 2011 ; Haddad, 2021). Au-delà de l'intégration dans les instances existantes et les formes de la citoyenneté, obtenue grâce à leur mobilité sociale par des hommes nouveaux (Cerutti, 2012), quel fut l'effet politique et social de l'émergence de conceptions « méritocratiques », se détachant des préjugés dus au rang et de l'honneur (Ihl, 2004) ? À partir du moment où on ne pense plus le XVIII^e siècle comme un monde social rigide venu se fracasser sur l'explosion politique révolutionnaire (Chartier, 1982 ; Darnton, 1971), comment penser néanmoins des formes d'attentes et de frustrations susceptibles de nourrir l'acceptation du changement radical ?

Axe 2 : Formes du déplacement et possibles sociaux

Les représentations spatiales de la société se complexifient à mesure que la place et le déplacement deviennent des enjeux décisifs pour le sujet. Comment se déplace-t-on selon sa classe ? Comment mobilité sociale et mobilité spatiale s'associent-elles ? Comment se distribuent les possibles et les contraintes du déplacement ou de l'assignation ? Quels moyens lexicaux, métaphoriques, narratifs, dramaturgiques ou conceptuels permettent-ils de nouer les représentations de la société mobile et les investissements dont elle fait l'objet ? On sera ainsi attentifs aux catégories du mouvement employées pour désigner les trajectoires sociales ainsi qu'aux métaphores spatiales et cinétiques portant sur la société et la mobilité sociale. Des thèmes et scènes où le traitement du déplacement et/ou de l'assignation manifeste le caractère problématique de sa place pour le sujet feront l'objet d'études transversales : scènes de table, rencontres de voyage entre flottement et réaffirmation des identités fixées, moyens de transport comme lieu de concentration d'enjeux identitaires. Diverses approches génériques seront aussi nécessaires. L'expérience du déplacement devient ainsi un argument légitimant l'écriture de soi : Rousseau l'affirme dans le préambule de Neuchâtel, chez Rétif de la Bretonne ou Casanova aussi les liens sont forts entre formes du récit et du déplacement. D'autres genres sont liés au déplacement social : le « roman

d'ascension sociale » (Huet, 1979) bien sûr, mais aussi certaines déclinaisons de la comédie à métempsychose (Poirson, 2008), par exemple. Les études qui leur ont été consacrées pourraient être prolongées par des recherches sur l'inscription formelle du déplacement social (récit à la première personne, roman épistolaire, comédie...) et sur le cadrage du thème de la mobilité, entre fonction idéologique et force de débordement. Du reste, l'ascension à la manière du parvenu n'est pas le seul déplacement social pris en charge par la littérature. Dans les comédies de Marivaux, par exemple, le « dispositif de transfert » (Sermain, 1996) et sa déclinaison en dispositif insulaire (Martin, 2022) sont une approche dramaturgique des questionnements identitaires d'une société mobile. Le numéro s'attachera donc à l'étude des dispositifs narratifs et dramaturgiques susceptibles de mettre les identités à l'épreuve par l'expérimentation de diverses formes de déplacement. Il serait enfin fécond de s'interroger sur les rapports entre la représentation de la mobilité sociale et la pensée du mouvement physique, par exemple entre la mécanique analytique de D'Alembert et la pensée du social.

Axe 3 : Mobilité, sentiments et formation morale

Le XVIII^e siècle renouvelle les conceptions de la moralité et de l'immoralité en lien avec les positionnements sociaux et les possibilités de déplacements (Gaillard, 2015), les aspirations sociales émergentes et les sentiments relatifs au désir de mobilité qui affectent le rapport à l'autre et à soi (envie, haine, ressentiment, jalousie, mépris...). L'humanisation de soi est elle-même pensée au sein d'un jeu complexe d'identification et de désappropriation de sa position (Lenne-Cornuez, 2021). La mobilité spatiale et sociale doit-elle être vue comme une condition de la formation morale ? La naissance et les privilèges héréditaires font eux-mêmes l'objet d'une distance critique favorisée ou révélée par la mobilité et les changements fictifs de place. Mais le refus de se mettre à une autre place que la sienne, de se penser soi-même dans la situation d'un autre est-elle nécessairement la preuve d'une inhumanité ? La réflexion pourra porter sur les limites morales de l'expansion empathique et les limites sociales d'un transport fictif de soi à la place d'un autre (Spector, 2014 ; Rueff, 2018 ; Jaffro, 2024). La mobilité spatiale et sociale peut en outre avoir un coût psychologique auquel le sujet résiste. On pourra alors s'intéresser aux effets moraux de la peur du déclassement. La question du rapport entre mobilité et affects trouvera aussi des déploiements dans les arts, au travers par exemple de la théâtralisation du ballet, et de l'ouverture à d'autres façons d'être, de se mouvoir, de partager l'espace. On pourra également s'intéresser au rôle de la mobilité spatiale et sociale dans la formation morale au sein des traités d'éducation (Martin, 2018), ou des manuels de conversation qui évaluent la fixité des normes sociales, et la nécessité de concevoir une vie comme un mouvement, une trajectoire d'apprentissage.

Axe 4 : Passages de frontières

Si certains rapports sociaux tendent à être dénaturalisés au XVIII^e siècle (on pense à la noblesse), d'autres sont rigidifiés (et se posent ici les questions de race et de genre) (Schaub et Sebastiani, 2021). Dans tous les cas, la traversée de la frontière d'ordre, de religion ou de race, voire de genre, est une violence faite par l'individu à la société - violence qui peut être assimilée à un bouleversement de barrières naturelles, qui engendre mépris, horreur, négociation ou réintégration forcée. Cet axe se propose de revenir sur cette traversée des frontières en partant du point de vue de la société qui juge mais aussi du discours de celles et ceux qui, "déplacé.e.s",

"parvenu.e.s", "transplanté.e.s", "métis", ont bouleversé ces frontières. La mobilité sociale et raciale peut être un enjeu explicite dans les diverses formes du récit de soi, fictionnelles et non-fictionnelles (romans de la première personne, roman épistolaire, mais aussi écritures autobiographiques, correspondances et ego-documents), ou une question oblique dans des textes normatifs (traités d'éducation, manuels de conversation, textes législatifs). Face au regard de l'individu sur sa situation s'oppose celui de la société qui réagit avec ses armes au franchissement de ces frontières. Une des pistes possibles sera donc d'interroger la part du ridicule dans les représentations de ceux qui délaissent une identité figée ou qui se placent dans une situation hybride. La manière dont les femmes ont pu traverser les barrières fixées à leur genre par les normes patriarcales du travail, telle qu'étudiée récemment (McClive et W. Smith, 2024) pourrait aussi servir d'inspiration. La question pourra donc être posée d'une spécificité de la transgression féminine, par exemple comme motif romanesque, mettant en jeu la possibilité d'une parole de femme sur la société du temps. Face à la force normative de la société, ces passages de frontières peuvent également être temporaires, et l'on pourra s'intéresser aux formes de travestissement ou d'emprunt temporaire d'identités (que ce soit dans les voyages, les pèlerinages ou les travestissements délictueux).

Bibliographie sélective

- BELLAVITIS Anna, CROQ Laurence et MARTINAT Monica (dir.), *Mobilité et transmission dans les sociétés de l'Europe moderne*, Rennes, PUR, 2009, p. 73-85.
- BOUTRY Philippe, FABRE Pierre-Antoine, JULIA Dominique, *Rendre ses vœux. Les identités pèlerines dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2000.
- BOYD Richard, « Pity's Pathologies Portrayed : Rousseau and the Limits of Democratic Compassion », *Political Theory*, vol. 32, n°4, 2004, p.519-546.
- CARNEVALI Barbara, *Romantisme et reconnaissance. Figures de la conscience chez Rousseau* [2004], traduit de l'italien par Philippe Audegean, Genève, Droz, 2012.
- CAVAILLAC Cécile, « Picaresque et merveilleux dans les six premiers livres de *Gil Blas* », dans *D'une gaîté ingénieuse : L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, B. Didier et J.-P. Sermain (dir.), Louvain / Paris, Peeters, 2004, p. 38-50.
- CERUTTI Simona, *La ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, 17^e-18^e siècle)*, Éditions de l'EHESS, 1990.
- CERUTTI Simona, *Étrangers. Étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Paris, Bayard, 2012.
- CHABAUD Gilles (dir.), *Classement, déclassement, reclassement de l'Antiquité à nos jours*, Limoges, PULIM, 2011.
- CHARTIER Roger, « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVII^e siècle », *Annales ESC*, vol. 37, n°2, 1982, p. 389-400.
- CHAUVARD Jean-François et BARBOT Michèle (éd.), *L'expérience du déclassement social. France-Italie, XVI^e-premier XIX^e siècle*, Publications de l'École française de Rome, 2021.
- COSANDREY, Fanny, dir., *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2005.
- DUMA Jean (éd.), *Histoires de nobles et de bourgeois*, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011, <https://doi.org/10.4000/books.pupo.3895>.

- FRANCILLON Roger, « Un nouveau type littéraire sous Louis XIV : le financier. Réflexions sur les rapports entre littérature et histoire », *Études de lettres*, série IV, tome 3, juillet-septembre 1980, p. 13-29.
- GAILLARD Aurélia, « Peut-on demeurer dans la Caraïbe : chercher sa place dans *Mon Odyssée* de Jean-Paul Pillet (1791-98) », dans *La Caraïbe, chaudron des Amériques*, J.-M. Devésa et S. Chinien (dir.), Presses de l'Université de Limoges, « L'un et l'autre en français », 2017, p. 73-82.
- GAILLARD Aurélia, « 'Ne pas être à sa place', 'ne pas rester en place' : place et déplacement dans les six premiers livres des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau », dans *Les Confessions – Se dire, tout dire*, J. Berchtold et Cl. Habib (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 81-93.
- GIROU-SWIDERSKI Marie-Laure, « Comment peut-on être parvenue ? Écriture et féminisme chez quelques romancières du XVIII^e siècle », *Études littéraires*, 12/3, 1979, p. 363-385.
- GROSRICHARD Alain, « « Où suis-je ? », « Que suis-je ? » Réflexions sur la question de la place dans l'œuvre de J.-J. Rousseau, à partir d'un texte des *Rêveries* », dans *Rêveries sans fin. Autour des rêveries du promeneur solitaire*, M. Coz et F. Jacob (dir.), Orléans, Paradigme, 1997, p.29-47.
- GUÉNARD Florent, « La mésestime de soi : la philosophie sociale de Rousseau dans la *Lettre à d'Alembert* », dans *Rousseau, politique et esthétique. Sur la Lettre à D'Alembert*, B. Bachofen et B. Bernardi (dir.), Lyon, ENS éditions, 2011, p. 55-70.
- HADDAD Elie, *D'une noblesse l'autre. France XVI^e-XVIII^e siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2024.
- HARTMANN Pierre, « Triomphes et déboires d'un paysan parvenant : essai sur le programme narratif du *Paysan parvenu* », *Revue Marivaux*, n°6, 1997, p. 158-174.
- HUET Marie-Hélène, *Le Héros et son double : essai sur le roman d'ascension sociale au XVIII^e siècle*, Paris, Corti, 1975.
- IGALENS Jean-Christophe, « "Je n'ai jamais oublié cette scène-là". Du mépris dans *Le Paysan parvenu* », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte (Cahiers d'Histoire des Littératures romanes)*, n°44, (1/2), 2020, p. 61-76.
- JAFFRO Laurent, *Le miroir de la sympathie. Smith et le sentimentalisme*, Vrin, 2024.
- JESSENNE Jean-Pierre (dir.), *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2007.
- LARRÈRE Catherine, *L'Invention de l'économie au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1992.
- LARRÈRE Catherine, « Adam Smith et Jean-Jacques Rousseau : sympathie et pitié », *Kairos*, n°20, 2002, p.73-94.
- LEBORGNE Erik « Les jeux de la fortune dans *Turcaret* : grandeur et infamie du 'financier gentilhomme' », Oxford, Voltaire Foundation, *SVCE* 2004 : 10, p. 220-229.
- LENNE-CORNUEZ Johanna, *Être à sa place. La formation du sujet dans la philosophie morale de Rousseau*, Paris, Classiques Garnier, « L'Europe des Lumières », 2021.
- LILTI Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.
- LYON-CAEN Nicolas, *Un roman bourgeois sous Louis XIV ? Mobilité sociale et récits de vies marchandes chez les Homassel*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2008.
- MALL Laurence, « Les luxes de l'autoportrait par hypothèse : La digression "si j'étais riche..." dans l'*Émile* », *Poétique*, n°112, Seuil, 1997, p.387-407.
- MARCHAND Sophie, « Introduction » à *Turcaret* dans Alain-René Lesage, *Œuvres complètes*, tome 2, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 115-158.

- MARRAUD Matthieu, *De la Ville à l'État. La bourgeoisie parisienne XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque histoire, 2009.
- MARTIN Christophe, *Espaces du féminin dans le roman français du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2004.
- MARTIN Christophe, « “La nature ne fait ni princes, ni riches”. Politique du renversement dans les pièces insulaires de Marivaux », dans *Les Lumières du théâtre. Avec Pierre Frantz*, éd. R. Bret-Vitoz, M. Delon, S. Marchand, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 331-337.
- MAZA Sarah, *The Myth of the French Bourgeoisie: An Essay on the Social Imaginary, 1750–1850*. Harvard University Press, 2003. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1kwxdsk>.
- McCLIVE, Cathy et SMITH Lisa W., « Women at the centre : medical entrepreneurialism and ‘la grande médecine’ in eighteenth-century Lyon », *French History*, Volume 38, Issue 1, March 2024, Pages 11–27.
- MEYZIE, Vincent, *Les illusions perdues de la magistrature seconde, les officiers « moyens » de justice en Limousin et en Périgord, vers 1655-vers 1810*, Limoges, PULIM, 2006.
- MEIZOZ Jérôme, *Le gueux philosophe (Jean-Jacques Rousseau)*, Lausanne, Antipodes, 2003.
- MONTÈGRE, Gilles, *Voyager en Europe au temps des Lumières. Les Émotions de la liberté*, Paris, Tallandier, 2024.
- POIRSON Martial, « L’invention de la ‘comédie d’affaires’ au XVIII^e siècle : La mobilité sociale entre projection et contestation », Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC* 2004 : 10, p. 203-219.
- POIRSON Martial, « Métempsychose et mobilité sociale dans *Le diable à quatre ou la double métamorphose* (1756) de Sedaine », *Féeries* [En ligne], 4 | 2007, mis en ligne le 03 novembre 2008, <https://doi.org/10.4000/feeries.383>.
- RASMUSSEN Dennis C., « If Rousseau were rich: another model of the good life », *History of political thought*, vol. XXXVI. n°3, 2015, p. 499-520.
- ROCHE Daniel (dir.), *La ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 2000.
- ROELENS Maurice, « Les silences et les détours de Marivaux dans *Le Paysan parvenu*. L’ascension sociale de Jacob », *Le réel et le texte*, Paris, A. Colin, 1974.
- ROSSET François, « Correspondances », dans *L’Enclos des Lumières. Essai sur la culture littéraire en Suisse romande au XVIII^e siècle*, Chêne-Bourg, Georg Editeurs, 2017, p. 189-210.
- SCHAUB Jean-Frédéric et SEBASTIANI Silvia, *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2021.
- SPECTOR Céline, *Rousseau et la critique de l’économie politique*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2017.
- SPECTOR Céline, *Montesquieu et l’émergence de l’économie politique*, Paris, Champion, 2006.

Modalités de soumission

Les propositions de communication, accompagnées d’une brève notice bio-bibliographique, sont à envoyer au plus tard le **lundi 1 juin 2026** aux adresses suivantes : deborah.cohen@univ-rouen.fr ; jean-christophe.igalens@univ-grenoble-alpes.fr ; johanna.lenne-cornuez@univ-lyon3.fr ; poirierblandine@yahoo.com